

EUROPE OFFICE WAGGGS

BUREAU EUROPE AMGE

RUE DE L'INDUSTRIE 10

B-1000 BRUSSELS, BELGIUM

TEL + 32 2 893 2420

europe@europe.waggsgsworld.org



WOSM - EUROPEAN REGIONAL OFFICE

OMMS – BUREAU REGIONAL EUROPEEN

RUE HENRI-CHRISTINE 5 / P.O. Box 327

CH-1211 GENEVA 4, SWITZERLAND

TEL + 41 22 705 11 00 - Fax + 41 22 705 11 09

europe@scout.org

Aux Commissaires internationaux et d'autres personnes principales de contact au sein des OSN, ASN, OM et AC dans les Régions Européennes de l'AMGE et de l'OMMS

Circulaire conjointe / décembre 2014

Délai de réponse – 15 janvier 2015

18 décembre 2014

Erasmus+ Appel à partenaires pour L'Académie 2015

Chères amies, chers amis,

Cette Circulaire vous donne des informations sur la demande de subvention Erasmus+ pour le projet L'Académie 2015 et vous invite à devenir partenaire. Pour cela, merci de bien vouloir prendre connaissance des règles et de suivre à la lettre les démarches à suivre expliquées ci-dessous. La demande de subvention Erasmus+ sera soumise en Portugal au niveau national par le Corpo Nacional de Escutas (CNE, l'une de deux ASN au Portugal).

Description et objectifs du projet L'Académie 2015

L'Académie aura lieu à Porto, au Portugal, du 28 octobre au 1er novembre 2015 et l'organisation hôte sera CNE.

L'Académie 2015 est un événement unique du Scoutisme et du Guidisme visant une formation de bonne qualité et des possibilités de réseautage autour des thèmes clés des Régions Européennes de l'AMGE et de l'OMMS.

L'événement est ouvert à chaque Scout ou Guide qui occupe une position au niveau national de son ASN, OSN, OM ou AC, du simple membre d'un groupe de travail jusqu'au Commissaire national (ou équivalent).

Les plupart des organisations vont probablement envoyer des participants qui occupent des positions dans un domaine spécifique. Le profil des participants des Académies dans le passé démontre que les participants sont actifs dans le domaine du développement de la stratégie de gestion (en tant que commissaires ou membres du comité), dans le domaine de l'éducation ou de la formation (en tant que formateurs ou commissaire en charge du programme ou de la formation), ou dans le domaine de la communication et de la représentation extérieure (par exemple dans le domaine du développement et protection de la marque ou dans la promotion). L'Académie 2015 offrira une panoplie de séances et ateliers adressant des thèmes d'intérêt à tous ces différents groupes de participants.

Comment pouvoir bénéficier d'un soutien ?

1. Inscrivez votre ASN, OSN, OM ou AC enfin de recevoir votre numéro de PIC

Au cas où vous n'avez toujours pas inscrit votre organisation pour obtenir votre numéro PIC, merci de le faire en suivant les instructions indiquées dans le document en annexe.

Merci de bien vouloir noter que tous les documents requis pour cette inscription devraient être téléchargés via votre inscription PIC. Si vous n'êtes pas en mesure de prouver votre identité légale, l'agence nationale compétente pourrait refuser de considérer votre organisation comme partenaire.

World Association of Girl Guides and Girl Scouts
Association Mondiale des Guides et Eclaireuses



World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout

2. Complétez l'information pertinente pour chaque demande de soutien

Dès que vous aurez reçu votre numéro PIC, merci de bien vouloir compléter les informations requises via le lien suivant : <http://goo.gl/forms/vVELTyKRYf>.

Notez, qu'il faut impérativement répondre à chaque question ! **Soyez précis et exact dans vos réponses !** Ces informations seront par la suite automatiquement recopiées dans la demande de subvention et; sera donc évaluée dans le cadre de l'évaluation du projet entier.

Merci de bien vouloir noter que par le fait d'être partenaire au projet vous engagez votre OSN, ASN, OM ou AC à envoyer au mois une personne à L'Académie 2015 !

3. Mandat

Vous trouverez en annexe le formulaire de mandat. Merci de bien vouloir compléter toutes les parties en jaune et de faire signer le document par le représentant légal de votre organisation. Retournez une copie scannée **avant le 15 janvier 2015** à mpotard@scout.org.

De quel genre du soutien vous allez profiter ?

Frais de voyage réduits

Le remboursement (d'une partie) de frais de voyage se fait sur la base d'un montant calculé sur la base de la distance voyagé par chaque participant.

Pour les distances entre 100km et 499km: EUR 180 par participant
Pour les distances entre 500km et 1999km : EUR 275 par participant
Pour les distances entre 2000km et 2999km : EUR 360 par participant
Pour les distances entre 3000km et 3999km : EUR 530 par participant
Pour les distances entre 4000km et 7999km : EUR 1100 par participant

Pour cette demande uniquement, merci de noter que les distances seront en principe calculées entre la ville capitale du pays résidant de chaque participant et le lieu de l'événement. Si vous désirez indiquer un autre lieu de départ, merci d'en informer Marguerite Potard à mpotard@scout.org.

Frais de participation réduits

Quelle OSN, ASN, OM ou AC est éligible pour cette demande de soutien ?

Tous les 28 pays membres de Union Européenne, ARYM, Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Albanie, Bosnie et Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Serbie, Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Fédération Russe, Géorgie, Moldova, et Ukraine.

Pour toute autre question liée à cet appel à partenaires ou, plus générale, en lien avec le Programme Erasmus+, merci de bien vouloir contacter ma collègue Marguerite Potard à mpotard@scout.org.

Avec mes salutations cordiales,



David McKee
Directeur régional

Annexes

